

**AVIS PUBLIC**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION**

**Afin d'autoriser la construction d'un immeuble résidentiel de 63 unités et 11 étages situé au 3351, boulevard Gouin, sur le lot 1174764 du cadastre du Québec, en vertu de l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (L.Q. 2024, ch. 2)**

---

**AVIS est donné aux personnes intéressées de l'arrondissement de Montréal-Nord :**

**QUE** le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord a adopté, lors de sa séance ordinaire du 2 juin 2025, le premier projet de résolution en vertu de l'article 93 de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation* (L.Q. 2024, ch. 2).

**QUE**, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1), une assemblée publique de consultation se tiendra le **MARDI 17 JUIN 2025, À 18 H 30, À LA SALLE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT SITUÉE AU 11155, AVENUE HÉBERT, MONTRÉAL-NORD.**

**QU'** au cours de cette assemblée, le premier projet de résolution sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus lors de cette assemblée.

**QUE** ce premier projet de résolution peut être consulté au Bureau Accès Montréal, au 4243, rue de Charlevoix, du lundi au jeudi de 8 h 15 à 16 h 15 et le vendredi de 8 h 15 à 12 h 45.

**À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,**

---

M. Marc-Aurèle Aplogan  
Secrétaire d'arrondissement  
Le 3 juin 2025

